



Bonne année !

Le lapin blanc

Ne nous suivez pas, réfléchissez !

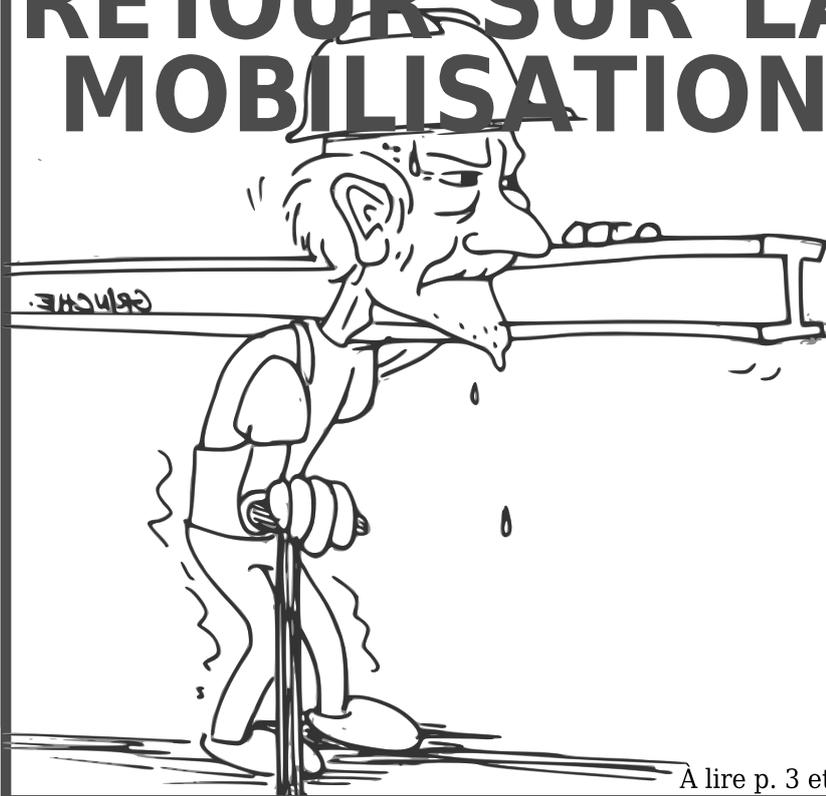
ÉDITO

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il y ait partiel ou vacances, que la mobilisation perdure ou pas, le Lapin Blanc est toujours là pour des nouvelles fraîches ! Déposé au pied du sapin, il ne s'en ira qu'après lui, ce numéro déborde sur janvier pour vous laisser le temps de le digérer.

Vous l'attendiez depuis longtemps (le mois dernier), voici la suite de l'article « Avis d'encouragement aux étudiants étrangers ». Ensuite pour se réchauffer, un petit passage par Madagascar, avant de revenir sur un sujet un peu plus frileux : la mobilisation sur les retraites.

La rédaction

RETRAITES : RETOUR SUR LA MOBILISATION



À lire p. 3 et p. 6.

AGENDA

10/12 : crémaillère du nouvel atelier vélo du Zinc (Chez Paul Étudiant à l'UPS, voir p. 8)

14/12 : derby Toulousain de la LUDI au Cap (UPS, match d'impro, voir p. 6)

N'hésite pas à prendre plusieurs lapins et à les distribuer autour de toi !

AVIS D'ENCOURAGEMENT AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS



À lire p. 4 et 5.

Au lieu de jeter égoïstement ce lapin sur le macadam, donnez-le à quelqu'un(e) !

Et encore bien d'autres articles sur l'actualité de l'UT 1, du Mirail ou de Paul Sabatier, sur les activités des assos ou des articles d'opinion, bonne lecture de ce lapin ! Pour toute suggestion, réclamation, insulte : redaction@lapinblanc.info

Connaissez vous l'Association « Pour Science Po Madagascar » ?

Voilà « de l'humanitaire dans l'universitaire » tel qu'on n'en voit peu en faveur d'un pays d'Afrique. Dressons d'abord de cette association un rapide portrait.

Nous avons brièvement interrogé son président, Vincent Aurez, sur le rôle de l'association : « Son rôle ? L'association est l'organe fondateur du projet. Elle assure une triple fonction. Fonction économique, elle assure la majeure partie de la charge financière de la maîtrise de sciences politiques. Fonction administrative, elle organise, soutient et développe l'articulation entre les partenaires. Fonction culturelle et symbolique, elle met en étroite relation des français et des malgaches dans le domaine universitaire. ». Créée voilà 3 ans par des étudiants de Sciences Po Toulouse, Pour Science Po Madagascar vise la création d'une maîtrise de science politique à l'université d'Antananarivo, sans aucun frais de scolarité pour les étudiants malgaches, animée par un désir d'agir en commun pour l'égalité des chances des pays et des individus. En effet, cette formation offrira à des personnes issues de milieux sociaux variés de bénéficier d'une formation de haut niveau adaptée aux problématiques politiques, économiques et sociales de Madagascar. Les cours offerts seront à la fois assurés par 5 professeurs français de Sciences Po Toulouse et 3 professeurs malgaches de l'université d'Antananarivo, tous soucieux de participer à l'esprit d'ouverture des deux établissements. Le Master devrait être lancé au cours de l'année 2011. Ce sera la première fois qu'une Grande Ecole établira ce genre de partenariat avec une université afri-

caine.

Bien entendu, un tel projet a un coût, l'association, pour récolter des fonds, fait donc appel à des subventions publiques et privées. Reconnue d'intérêt général par l'Etat Français, les donateurs bénéficient de réductions fiscales importantes). Mais pas seulement... La collecte de fonds se fait aussi via des opérations « papiers cadeaux », dans les magasins Nature et Découverte rue d'Alsace Lorraine et Blagnac (si vous souhaitez les aider, pas besoin d'être membre, il suffit juste de les contacter via assospm@gmail.com). Et ce n'est pas tout, Pour Sciences Po Madagascar se fait connaître via ses partenariats, ses conférences, ses expositions, sa newsletter, sa page facebook et son site¹, diffusant l'idée d'un enseignement plus riche, à moindre coût.

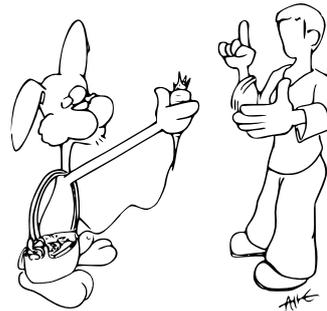
Comment, me direz vous, des enseignants français pourront-ils faire cours à des étudiants alors que 9000 kilomètres les séparent ? Le projet innove aussi sur ce point, car c'est à travers la visioconférence que l'enseignement des enseignants-chercheurs de l'Institut d'Etudes Politiques sera dispensé. Cela consistera en un système de vidéo-conférence pour les cours à distance, grâce au matériel fourni par un des partenaires de l'association, l'Agence Universitaire de Francophonie (ou AUF). L'utilisation des nouvelles technologies de communication tient une place importante dans le monde actuel, où les informations vont toujours plus vite et plus loin. Ici, elles sont mises à

profit non pas dans un but mercantile, mais pour créer un lien entre deux pays, entre les étudiants et les professeurs de deux continents que séparent l'histoire et la culture, réunis par une volonté d'apprendre et d'enseigner ensemble. C'est pourquoi l'association n'a pas prétention à créer une ramification de Science po à Madagascar, l'essentiel est de dispenser un enseignement adapté à la situation sur place, ce à quoi s'attachent les professeurs français.

Il n'est donc pas question d'un enseignement désincarné, où chacun reste derrière son écran. L'association établit en ce moment les bases d'un futur parrainage entre les étudiants malgaches et français, travaille à la mise en place d'un système de tutorat, installe un comité malgache (représenté par un délégué qui serait le lien entre élèves et professeurs, entre malgaches et français). Ce sera l'occasion pour les étudiants et les professeurs, à Toulouse comme à Antananarivo, d'échanger, d'établir des passerelles entre différentes cultures. « La maîtrise de sciences politiques s'inscrit totalement dans le développement actuel des formations internationales. De plus, elle y ajoute une dimension humaine importante. Le dialogue sera à la base même de cette maîtrise », conclut Vincent Aurez, « c'est son fondement, le moyen de son fonctionnement et sa raison d'être. ■

Guillaume

¹ <http://www.sciencespo-madagascar.fr/>



Les infos du Mirail : dernière session sur la mobilisation de cet automne

La semaine de rentrée nous avons levé les piquets de grève, et la manifestation qui s'en est suivie a été décevante il faut le dire. Ce mardi là, trois choses à noter :

- l'AG a aussi voté l'exclusion du Comité de Lutte d'un groupe de gens qui avaient dégradé des locaux du bâtiment de langue ;
- la tenue d'une prochaine AG a été soumise au vote (et non pas sa date, comme c'est la cas habituellement) ;
- enfin, l'action prévue en commission a été modifiée sur le tas.

Ces trois points ont été largement débattus a posteriori, enflammant les débats, et notamment lors de l'assemblée populaire qui se tenait à son accoutumée aux Pavillons Sauvages le mardi soir. Ont été interrogés : la pertinence, la portée et les implications d'un vote d'exclusion déclaré arbitraire par certains membres du comité de lutte ; le scandale que représentait en soi le vote de la tenue d'une AG : on m'a expliqué qu'une AG se tenait dès lors qu'il y avait des gens pour la tenir, et qu'elle n'était soumise par définition à aucun autre critère. Enfin, en ce qui concerne l'action, ont été questionnés d'une part le bien fondé d'un blocage économique de l'espace Saint George, alors que le pôle emploi manifestait sur la place occitane : et d'autre part, la modification de l'action (qui d'un blocage réel est devenu blocage symbolique de l'une des portes d'entrée seulement), modification qui a apparemment été imposée sans que les gens présents ne soient au courant de l'action d'origine, et sans concertation de l'ensemble des référents.

Ce mardi, marqué par une succession d'erreurs et d'incompréhensions, révèle à mon avis, les tensions et les faiblesses de l'ensemble de la mobilisation. Il me semble que nous avons été pressés par un calendrier extrêmement serré, et que les bases n'ont pas été suffisamment bien posées pour faire naître le mouvement qu'on espérait. Les structures même de la mobilisation ont par exemple été largement remises en question lors d'un atelier critique sur le mouvement. Il faut dire que la discussion s'était alors pas mal attardée sur la critique des syndicats du Mirail, et du cadre de l'AG. Mais le nombre

que nous avons été ce jour là ne peut pas être représentatif de l'ensemble des personnes mobilisées ; et depuis, aucun autre cadre n'a été réellement mis en place pour effectuer une analyse constructive de ce qui s'est passé cette année.

C'est dommage d'après moi, et c'est d'ailleurs d'après moi ce qui a le plus manqué cette fois-ci : des temps de débat et de réflexion

politique, et l'écoute mutuelle ; qui auraient pu suppléer au manque de fond politique, aux divisions et à ce fameux « sectarisme » qui nous a si souvent été reproché. Je tiens à préciser que ces reproches ne m'atteignent que lorsqu'ils ne me sont pas fait par des gens qui déclarent fièrement en AG : « ne nous laissons pas envahir par le politique », et se font applaudir à grands bruits. Et j'espère surtout qu'on vaincra nos vieux démons dans de futures mobilisations grandies je l'espère de la triste tentative qui s'est gentiment finie lundi 22 novembre. ■

MZ

Zone d'INitiative Citoyenne



F

M

P

E



R

A

T

H

E

Q

U

E



A

T

H

E

Q

U

E



R

I

E



L

I

V

E

L

O

R



L

I

V

E

L

O

R

Quand : les mardis et jeudis de 15h à 20h

Où : Chez Paul Étudiant



Faculté de pharmacie

c'est

là

préfas S

Le Cap

face au 143 avenue de Ranguel
Bus 51 arrêt Champs magnétiques
Université Paul Sabatier

<https://www.asso.ups-tlse.fr/zinc/wiki/>



Avis d'encouragement aux étudiants étrangers ! (deuxième partie)

Voici la suite du témoignage de Mlle., étudiante étrangère, et de ses démêlés avec l'administration française. La première partie du témoignage avait été publiée dans le numéro 12 du Lapin Blanc.

Le 12 avril, j'étais passée du côté « obscur » de la loi, j'aurai cru avoir plus d'appréhension, d'angoisse, de « boule au ventre » mais finalement grâce au cercle de solidarité que mes amis ont créé autour de moi, je vivais, dans la mesure du possible, comme une citoyenne quelconque. Je ne sortais pas avec la peur au ventre ! J'ai récupéré tous mes moyens, je ne vous dis pas que je n'aurais pas été indifférente à une interpellation policière mais je n'avait plus peur, et ça je le dois à tous mes amis. Grâce à leurs lettres, mails, SMS, appels, visites, paroles, câlins et surtout grâce à leur amitié, j'étais là, encore debout.

Par courrier de mon avocate j'ai su que la date de clôture de l'instruction de mon recours était fixée pour le 20 mai 2010, et qu'après celle-ci, plus aucun document ne serait admis.

Entre temps j'ai déposé des demandes d'aides ponctuelles auprès du CROUS et de la fac, qui y ont donné un avis favorable vu la situation que je traversais.

Fin avril, j'ai vu mon avocate qui trouva que mon dossier était solide et que le soutien de mes amis était littéralement de POIDS (46 attestations), ça ne voulait pas dire qu'on gagnerait car il fallait fournir le relevé de notes sanctionnant mon année, et les examens avaient lieu

du 17 au 22 mai. Donc, en supposant, en espérant, et en m'engageant à les avoir du premier coup elle pourrait demander à l'inclure dans mon dossier comme preuve accablante de la réalité et du sérieux de mes études. En tout cas j'étais fixée sur l'objectif à atteindre ! Puis, elle m'a encouragé à récupérer la plus grande quantité d'attestations le plus tôt possible, pour lui donner le temps de les lire et d'en inclure quelques extraits dans le recours, ce qu'elle fit.

Lors de cet entretien j'ai appris qu'un autre étudiant défendu par son cabinet avait été mis en centre de rétention et qu'il avait été reconduit chez lui très vite, en 3 jours. Il était chez lui entrain de réviser pour ses examens quand la police a sonné à la porte et le malheureux a ouvert sans se soucier qu'il encourait un grand risque car c'était la police qui venait l'interpeller. Je vous rassure, je m'attendais à une action pareille et heureusement quelqu'un de mon entourage était là pour m'offrir de partager son toit et pas que ! Par sécurité je ne vous dit pas le nom de cette personne mais sachez que je lui suis redevable de ma liberté ! Chez cette personne je me suis vraiment sentie chez moi, elle a tout fait pour me rendre la vie si agréable, m'aider dans mes révisions, me faire sourire, et que je sois la même fille que mes amis connaissaient. Bien entendu ma reconnaissance à son égard est immense ce qui ne m'empêche pas d'être reconnaissante envers tous ceux qui m'ont écrit, téléphoné, écouté, accompagné, envoyé de petits mots d'encouragement, et qui ont fait des long détours pour venir me faire un câ-

lin !

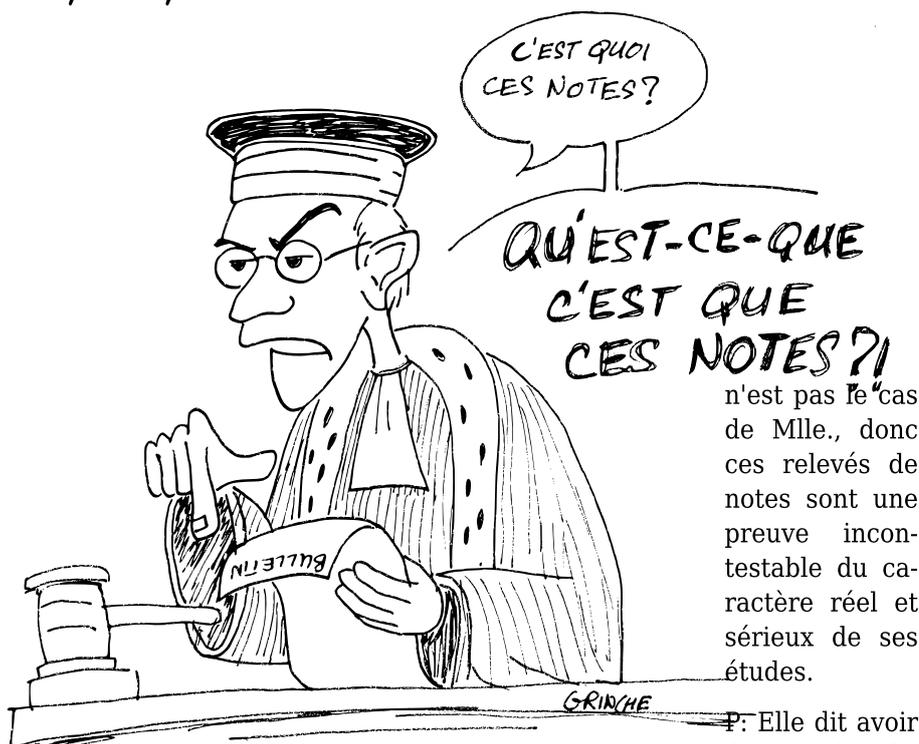
Un ami qui se souciait beaucoup de mon cas m'a envoyé ce lien¹ pour m'encourager à la précaution et à informer TOUS mes amis de l'importance de leur présence lors du procès.

Fin mai j'ai passé mes examens, et il ne me restait qu'à attendre le résultat du jury pour début juin. Normalement la clôture de l'instruction était prévue pour le 20 mai mais elle avait été reportée. J'ai rendu visite à mon avocate pour lui donner les dernières attestations et là elle m'a montré et expliqué l'argumentaire de la Préfecture.

C'est quoi un argumentaire ? Je vous explique : pour régulariser ma situation j'ai engagé une procédure contre la Préfecture. Donc, j'accuse et elle se défend à travers un argumentaire qui réexplique sa position vis-à-vis des documents que j'ai fourni pour contester son arrêté et voilà un petit aperçu de ce que le Préfet a dit à mon encontre et des arguments de mon avocate :

Préfet : « Mlle. a eu une attitude abusive et vicieuse vis-à-vis de l'administration car sachant que son titre de séjour expirait le fin novembre 2009 elle ne fait la demande de renouvellement que fin janvier 2010. Elle était dans une situation déjà irrégulière et donc ceci montre son caractère profiteur.

Avocate: Tous les étudiants étrangers doivent faire leur renouvellement de titre de séjour. La date de dépôt de dossier de renouvellement auprès de la Préfecture se fait UNIQUEMENT via internet où



on propose des dates de rendez-vous. Donc si l'étudiant fait sa demande avant la date d'expiration de son titre de séjour il n'y a ni vice ni abus car il respecte la procédure imposée.

P: Mlle. a menti car elle s'est inscrit 4 fois et non 3 en L3 Physique.

A: L'année d'enjambement correspond à une année où l'étudiant fait un semestre de l'année suivante et un semestre de l'année précédente qu'il n'a pas encore validé, en aucun cas cette année est comptée dans le cas de Mlle. comme 2 années de L2 ou comme 4 années de L3, car c'était une année partagée.

P: Mlle. ne justifie pas sa présence aux examens et donc ses études ne sont ni réelles ni sérieuses, la seule chose qu'elle fournit ce sont tous ses relevés de notes des sessions 1 et 2 mais ceci n'est pas une preuve de sa présence aux examens.

A: Lors des examens si l'étudiant est absent l'année est sanctionnée par la mention DÉFAILLANT ce

ses frères et sa sœur, ceci n'est pas acceptable car elle a déclaré qu'elle était célibataire et seule et puis il y a son père et sa mère, sa famille, qui résident dans son pays d'origine. Donc elle n'a pas d'attaches familiales en France.

A: Si la fratrie du même père et de la même mère n'est pas considérée une famille sachant qu'ils ont toujours habité ensemble, étant tous célibataires, alors les 56 lettres de soutien des amis et camarades prouvent que Mlle. a d'autres attaches en France autres que familiales, ce qui n'est pas négligeable.

P: Elle dit avoir dû travailler pour subvenir à ses besoins, mais d'après la loi elle doit être entretenue depuis son pays d'origine et le travail n'est qu'à titre accessoire et en aucun cas un moyen de subvention.

A: Ses parents l'ont entretenue jusqu'à 2008, année où la crise financière, qui fait encore des ravages dans le monde, a commencé à prendre de plein fouet les pays en

voie de développement comme le Mexique. Trouver un travail c'était une question de survie et de dignité car les aides sociales et les bourses n'avaient pas été demandées même si la situation était difficile.

P: Elle dit avoir eu un accident de travail en décembre 2010, d'après l'attestation de son médecin traitant datant de mars 2010. Ceci elle ne l'a pas signalé à nos services et en plus elle n'a pas demandé à l'Université de passer les examens ultérieurement.

A: Un accident de travail est déclaré à la Sécurité Sociale. L'attestation fournie c'est une attestation du médecin traitant qui a suivi la guérison et qui a pu constater les blessures. Cette attestation a été demandée pour être utilisée en ce procès, ceci explique la date de mars 2010. Un étudiant blessé a le choix de demander un tiers temps ou le passage des examens dans de meilleures conditions, il n'y a pas de préjudice si un étudiant blessé ne demande qu'à passer les épreuves dans les mêmes conditions que ses camarades.

P: Elle dit avoir validé son 5ème semestre mais la Préfecture n'a pas été informée avant de lancer cette procédure d'expulsion.

A: Son responsable de diplôme a attesté que le jury du premier semestre venait d'avoir lieu quand Mlle. a reçu l'arrêté de la Préfecture, c'était un nouvel élément à tenir en compte. »

J'espère que je vous ai pas trop fait tourner la tête !■

Début juin j'ai réussi à avoir au total 56 attestations [...]

Mlle.

Suite au prochain numéro !

Chacun sa perception de la mobilisation

Ce texte s'adresse à tous ceux qui se sentent partie prenante du mouvement d'opposition à la réforme du système des retraites. Il est écrit par des personnes qui ne sont pas directement impliquées dedans, ne serait-ce que parce qu'elles tentent dans la mesure du possible d'échapper au travail salarié (en tout cas : au travail à temps plein et à durée indéterminée), et ne se trouvent donc pas en position de faire grève ou de participer à des AG (inter)professionnelles.

Notre sentiment est que la lutte qui dure depuis des semaines est tout à fait légitime. Il est juste de rejeter les sacrifices exigés des gens ordinaires par une élite politico-économique rapace, dont le désir de mettre en valeur (monétaire) le monde et les humains est sans limite. Il nous revient d'y mettre des bornes.

En même temps, **nous trouvons qu'il est incorrect de ne se**

battre que pour conserver le mode de distribution actuel des pensions de retraites. Voici les questions que nous nous posons et que nous vous posons, par la même occasion.

La retraite est si souvent vécue comme une rupture brusque et douloureuse, même par ceux qui l'attendent depuis longtemps « pour faire ce qu'ils ont vraiment envie de faire ». Le grand moment arrivé, un sentiment de solitude et d'inutilité envahit logiquement beaucoup de personnes salariées depuis des décennies. Dès lors, peut-on défendre comme idéal un système qui fait de la vieillesse une sorte de terminus ?

Y-a-t-il inévitablement besoin d'attendre 60, 62, ou 67 ans pour faire ce que l'on a toujours eu envie de faire ? Y-a-t-il des raisons profondément valables de s'imposer une telle chose ? Y-a-t-il donc une quelconque pertinence morale, ou religieuse, qui empêche de laisser cours à cette envie plus tôt ? Dès maintenant ? N'est-ce pas la seule logique financière qui nous y contraint ? Et ne serait-il pas décevant possible de gagner moins d'argent, pour jouir d'une plus grande liberté et du plaisir de prendre en charge des besoins humains essentiels ?

Est-il possible de soutenir, comme tous les partis de gauche et les syndicats, que l'on peut faire confiance à notre économie moderne pour créer plus de richesse dans le futur ? Y-a-t-il besoin de plus de richesse de nos jours pour que tout le monde mange à sa faim ? Y-a-t-il besoin que plus d'argent soit mis en circulation pour exiger enfin qu'on le partage ?

Est-il tenable de réfléchir à la question de la solidarité sans poser celle du sens de notre travail, et de ce que notre société engendre, et produit ? N'est-il pas dramatique que cette belle solidarité repose sur tant d'emplois inutiles, et pourtant stressants, quand il ne sont pas en plus littéralement calamiteux pour l'environnement ?

Jusqu'à quand défilera-t-on contre l'immoralité de la haute finance, sans s'inquiéter de l'immoralité de bien des tâches qu'acceptent d'accomplir au quotidien les travailleurs, à tous les échelons de la hiérarchie salariale ? Que dire en réalité de la production et de la diffusion de produits nocifs pour la santé ? De la mise sous dépendance des gens par le crédit, la publicité, etc ? Du contrôle du travail des autres ? Des édictons et exécutions de normes bureaucratiques qui restreignent la liberté de chacun dans tous les domaines de la vie...?

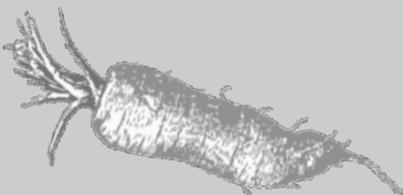
Parce que ces questions nous préoccupent au plus au point, et que nous souhaitons par delà tout y proposer des solutions, nous nous sentons plus intéressés par la (re)construction de modes d'entraide direct entre les gens que par la défense de l'État social. Nous avons pourtant la certitude amer qu'il est impossible dans l'état actuel des choses de se passer du système monétaire, et que dans ce contexte là, les revenus socialisés sont indispensables pour se soigner, se loger, accueillir un nouveau-né, financer des projets collectifs, etc. C'est notamment pour cette raison que nous nous mêlons aux manifestations et soutenons les grévistes. **Mais nous n'oublions pas que l'origine de tout cela date du XX^e siècle et**

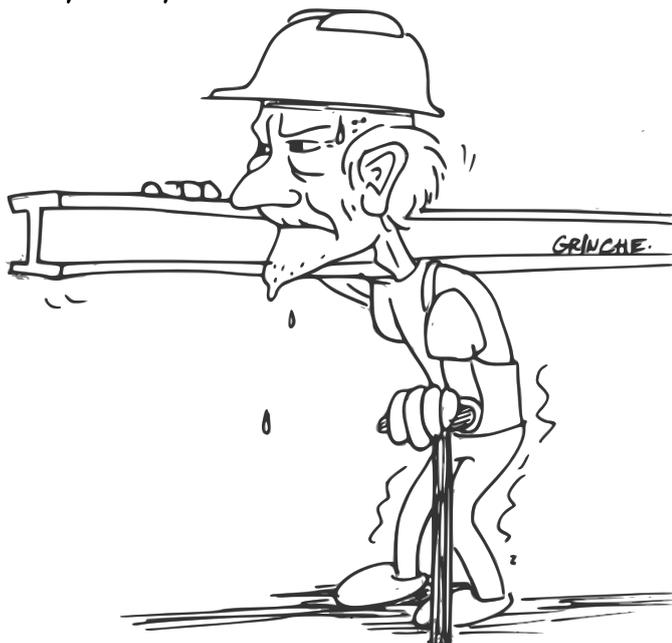
EN BREF...

LA FIN D'ANNÉE DE LA LUDI

La LUDI Toulouse vous invite à l'événement qui clôture 2010 ; le derby Toulousain face à la troupe de la Brique ! Ça se passe le mardi 14 décembre au Cap (Université Paul Sabatier), l'entrée est de 3 euros et les réservations possible sur le site. Venez nombreux !

<http://www.luditoulouse.org/events.php>





de l'unification de coopératives ouvrières ou villageoises, de caisses de solidarité entre travailleurs, de mutuelles construites par le bas. Plus exactement, l'État de providence s'est substitué alors par en haut à ce foisonnement coopératif, qui était une des bases du mouvement ouvrier et de la combativité populaire du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, nous pensons que la meilleure manière de se protéger contre la mise en concurrence de tous et le démantèlement des « acquis sociaux » serait de régénérer ce genre de pratiques : faire des caisses de secours entre amis, voisins, collègues ; faire des potagers collectifs ; ouvrir des ateliers où échanger des savoirs et des techniques, où mettre en commun des biens et des services qui coûtent cher (ou non!). Il s'agit au fond de prendre tout une série d'initiatives qui iraient dans le sens d'une solidarité concrète, à même de nous rendre moins dépendants de l'argent.

Serait-il forcément fatigant et ennuyeux de reprendre en main l'ad-

ministration de nos vies, et en premier lieu celle de la solidarité, confiée depuis trop longtemps à de grandes machines bien loin des individus dont elles régissent pourtant le sort ? S'occuper soi-même de son quotidien, le soustraire aux grandes organisations, marchandes et étatiques, ne pourrait-il pas être une source de plaisir et de fierté ?

Nous savons que le discours que nous tenons est fréquemment considéré comme défaitiste par les militants ; que le type d'initiatives que nous appelons de nos vœux, et pratiquons pour partie, passe (au mieux) pour sympathique. Nos idées sont perçues comme marginales, sans impact sur le combat fondamental entre le bon peuple et le grand capital.

Il est clair que, dans la situation actuelle, les pistes que nous propo-

Pour un lapin non-objectif

On fait parfois la remarque que ce journal n'est pas objectif, que des journalistes devraient garder un point de vue neutre.

Ce à quoi nous (la rédaction du Lapin Blanc) répondons que nous considérons que « l'objectivité » n'existe pas, qu'il s'agit en général d'un mot qui cache derrière lui « avoir un contenu qui suit les idées bien-pensantes générales, qui ne choque personne, et qui évite de susciter des débats ». Les choix qui mènent à écrire ce genre d'articles « objectifs » (quoi dire, quoi ne pas dire pour être objectif ?) sont des choix qui ont un fond politique, qui

sont relèvent du bricolage. Mais c'est un bricolage qui fait preuve de plus de modestie, de dignité et de réalisme que l'exaltation des gains de productivité à laquelle se résume à notre goût la simple défense de l'État social. Nous pensons aussi que ce qui est à même d'effrayer réellement une classe dirigeante, c'est d'abord que ses sujets n'aient pas peur de faire le lien entre les questions qu'ils se posent bien trop souvent séparément, et qui ont à voir avec le chômage, les retraites, la catastrophe écologique, les suicides au travail et en milieu carcéral, l'adaptation du contenu des études au monde professionnel, et pour être d'actualité: l'expulsion des Roms ou autres. Alors rêvons, pourquoi pas, que ces individus assujettis aux lois établies par d'autres, travaillent à devenir plus autonomes - c'est à dire qu'ils ne se contentent plus d'attaquer cette classe dominante sur son propre terrain, mais qu'ils fassent en sorte aussi de se passer d'elle, de sa propagande écoeurante, et de sa camelote qu'elle soit électronique, automobile alimentaire, ou quoi que ce soit d'autre... ■

Anonyme

sont le résultat d'une opinion de la personne qui écrit le texte, et donc hautement subjectifs.

À l'objectivité supposée, nous préférons la diversité des points de vue. Et nous sommes preneurs de tout avis divergeant, de toute réponse aux articles que nous publions. Nous souhaitons que le journal suscite débat, et en soit un moyen d'expression.

C'est un aspect important de notre charte, que vous pouvez retrouver sur notre site web. ■

La rédaction

DÉTENTE

La fatalité alliée du pouvoir

redaction@lapinblanc.info

CE LAPIN EST...

Liée à la notion de destin, la fatalité implique qu'on ne peut rien contre l'ordre des choses telles qu'elles sont.

Ce concept de fatalité nous vient de l'antiquité grecque : à l'époque, l'ordre des choses n'engendrait rien de moins qu'une société esclavagiste.

L'intervention des religions monothéistes a changé la donne. Pour parler de la religion chrétienne, le destin était l'affaire de Dieu, et du prince, qui était son représentant sur terre. En conséquence, la monarchie et le principe des privilèges aristocrates allaient de soi.

Enfin, pour conclure cette parenthèse historique, et aborder un thème plus actuel, parlons de la loi du marché. Ce n'est pas moi qui invente avec mon petit cerveau cette chronologie du pouvoir et de la fatalité :

c'est Victor Bravo, et ses trop nombreuses références (à mon goût !), qui ont donné naissance à cette petite brève... La loi du marché a remplacé la divine providence, et ce par l'intervention du fameux "self made man". D'ailleurs tout comme Dieu est a-temporel (et c'est la base de la fatalité chrétienne), "*el advenimiento [de las leyes del mercado] parece imposible de fechar y destinado a dominar por siempre jamás*", autrement dit : l'avènement de la loi du marché semble impossible à dater, et son règne parti pour durer jusqu'à la fin des temps.

Que les pauvres fassent avec la misère : on ne peut blâmer personne en particulier, ni rien y changer. ■

MZ

- réalisé par Loïc, Anna-L, Florian, MZ, Benjamin et Guillaume ;
- corrigé par MZ, Régis et Simon ;
- édité par l'asso Le Lapin Blanc, dont la charte est consultable sur le web : <http://lapinblanc.info/> ;
- financé grâce au FSDIE de l'Université Paul Sabatier ;
- tiré à 600 exemplaires ;
- distribué sur les trois universités de Toulouse ;
- publié sous les termes de la licence Art Libre, consultable sur : <http://artlibre.org/>
... et en recherche permanente de volontaires pour participer à cette aventure !

MOTS FLÉCHÉS

EN BREF...

CRÉMAILLÈRE DU NOUVEL ATELIER VÉLO DU ZINC

Le vendredi 10 décembre, à partir de 17h, aura lieu la pendaison de crémaillère du nouvel atelier vélo du Zinc (on y est quand même depuis 6 mois...).

On la pendra dans l'atelier.

Pour ceux qui n'auraient pas suivi le déménagement, l'atelier est désormais au nouveau Chez Paul à l'UPS, métro faculté de pharmacie.

Au menu :

- relookage de l'atelier en mode disco,
- mix musical a priori à grosse teneur electro,
- jonglages,
- guinchages,
- ce que vous amènerez en terme de miam-miam et glou-glou.

Le Zinc

| | | | | |
|-------------------|----------------|-----------|-------------------|------------------------|
| SALUTS DES ÂMES → | CONNU → | | TERME → | TANIÈRE → |
| CAPTIVITÉ | VUE → | | UNE PERSONNE | |
| | CHAMBRE A AIR | | | |
| | | | | |
| PRONOM RELATIF → | | | POUDRE POUR BÉBÉ | REMÈDE ACIDE |
| PART | | | | |
| CHAPITRE BIBLIQUE | | | | |
| | | | ARGON | |
| | | | INSTRUMENT INDIEN | |
| | | FATIGUE → | | |
| | | RAGE | | |
| AVEC LE CORPS | CLASSIFICATION | | LÈVRE ANGLAISE → | INEVITABLE |
| COMME UN AIMANT | | | ÉLÉMENT NÉGATIF | |
| | | | | |
| VILLE BASQUE → | | | BEL OISEAU → | |
| VOILÀ ! | | | S'ESCLAFFE → | |
| | | | ÇA CHEZ DICKENS | |
| NECESSAIRE | PAS MOI → | | | EXPRESSION ENFANTINE → |
| | | | | |